



REGLEMENT FONCTIONNEMENT GENERAL FOOT ANIMATION

Saison 2026/2027

Ce règlement concerne la pratique du football d'animation (Foot à 4 - Foot à 5 et Foot à 8) pour les catégories **U6 à U11 Garçons et Filles**.



ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La Commission Départementale des Enfants et des Jeunes est responsable de l'organisation de la pratique du football d'animation U6 à U11 Garçons et Filles.

Cette commission nomme un référent par catégorie (U6/U7 – U8/U9 - U10/U11), dont les coordonnées sont disponibles sur le site internet du District.

La pratique du football d'animation est réglementée par le document « Les règles du jeu de U6 à U13 » édité par la FFF, intégré dans les documents « loi du jeu » et « livret de pratique » pour chaque catégorie sous la responsabilité de l'équipe technique du District du Puy de Dôme et mis à jour pour cette saison selon les projets d'évolution de la FFF. (*cf. annexe 2*).

Ces évolutions seront détaillées lors des réunions de rentrée catégorie par catégorie. (*cf. annexe 1*).

La pratique du Jeu de Tête évolue et répond à des spécificités selon les catégories de pratique. (*cf. annexe 3*).

La pratique U8U9F et U10U11F évolue également et fera l'objet d'un suivi spécifique par le Conseiller Technique DAP. (*cf. annexe 4*).

Les engagements, la planification, l'organisation, le suivi des plateaux de la pratique du football d'animation sont gérés au moyen de l'application **FAL** (Foot Animation Loisirs), outil de la FFF mis en place en septembre 2024 dans le Puy de Dôme.



ARTICLE 2 : LE CALENDRIER – LES EPREUVES – LES POULES

Le calendrier prévisionnel de l'ensemble de la saison (réunions / journées spécifiques / interclub / futsal / plateaux...) de la pratique du football d'animation est diffusé en juin, sur proposition de l'équipe technique du District du Puy de Dôme et validation de la Commission des Enfants et des Jeunes. (*cf. annexe 1 – calendrier de U6 à U11*).

A chaque phase, pour chaque catégorie, une réunion de présentation technique, documentaire et désignation des lieux de plateau se déroule dans les locaux du District, réunissant l'ensemble des clubs.

La saison des plateaux est découpée en phases :

- 2 phases pour les U6/U7 (Octobre-Novembre et Mars-Mai)
- 2 phases pour les U8/U9 (Septembre-Décembre et Mars-Mai)
- 3 phases pour les U10/U11 (Septembre-Octobre/Novembre-Décembre et Mars-Mai)
- 2 phases pour les U10/U11 F (Octobre-Décembre/Mars-Mai)
- 1 phase Futsal pour les 3 catégories (Janvier-Février)
- Des journées événementielles sont organisées sur les différentes phases.

Les épreuves sont les suivantes :

- U6 spécifique mixtes (foot à 4)
- U6/U7 mixtes (foot à 4)
- U7 spécifique mixtes (foot à 4)
- U6/U7 Féminines (foot à 4)
- U8 spécifique mixtes (foot à 5)
- U8/U9 mixtes (foot à 5)
- U9 spécifique mixtes (foot à 5)
- U8/U9 Féminines (foot à 5)
- U10/U11 mixtes (foot à 8)
- U10/U11 Féminines (foot à 5 et/ou foot à 8 selon réforme mise en place cette saison – (cf. annexe 4).

Les poules sont constituées en fonction du nombre d'équipes engagées par épreuve et en respectant si possible les critères suivants par catégorie :

- U6/U7 : 7 à 10 équipes maxi (3-4 équipes maxi du même club) par poule
- U8/U9 : 7 à 10 équipes maxi (3 équipes maxi du même club) par poule
- U10/U11 : 6 équipes +- 1 équipe (2 équipes maxi du même club) par poule
- U10F/U11F : 16 équipes maximum par plateau (foot à 5)



ARTICLE 3 : LES ENGAGEMENTS – LES LICENCES – LES EDUCATEURS

Les engagements des équipes sont réalisés dans l'application **FAL**, en complétant les rubriques obligatoires par catégorie et en respectant les délais d'inscription, en début de saison.

Avant le début de chaque phase, un club peut demander à modifier son nombre d'équipes, son changement d'épreuve..., par mail auprès du secrétariat du District, selon les modalités précisées à chaque phase.

Les clubs peuvent émettre des souhaits particuliers lors de leur engagement dans l'application **FAL**.

En U6-U7 et U8-U9, si les poules déjà constituées le permettent, le club peut faire la demande d'ajout d'équipes, en cours de saison. La décision finale revient au référent de catégorie concernée.

Tous les joueurs et joueuses participants à un plateau doivent être licenciés dans leur club à la date de celui-ci, leur licence doit être valide pour la saison en cours.

Chaque club devra présenter, avec chaque équipe, un éducateur majeur, muni obligatoirement d'une licence (joueur-dirigeant-animateur-éducateur) valide pour la saison en cours.

Un mineur licencié ne peut pas accompagner une équipe sans la présence d'un majeur licencié. Pour les équipes féminines, il sera exigé la présence d'au moins une encadrante licenciée ou une accompagnatrice licenciée dans la composition de l'équipe d'encadrement.

Toute personne intervenante sur le terrain, toute personne dont le nom est mentionné sur une feuille de plateau ou sur une feuille de présence doit être en possession d'une licence (joueur-dirigeant-animateur-éducateur) valide pour la saison en cours.

Les clubs ou Groupements de Jeunes devront s'assurer de la validation de leur bureau dans Footclubs avant de procéder à des engagements d'équipes. La Commission des Enfants et des Jeunes se réserve le droit de suspendre les engagements d'équipes pour des clubs non à jour dans les démarches administratives qui leurs incombent.



ARTICLE 4 : LES PLATEAUX

Les plateaux se déroulent le samedi matin* sur le lieu déterminé par les clubs lors de la réunion de présentation de chaque phase de la catégorie concernée.

*Horaire de référence 10h00, modulable sur la matinée avec l'accord de tous les clubs de la poule et information transmise au secrétariat du District.

La pratique du football d'animation est réglementée par le document « Les règles du jeu de U6 à U13 » édité par la FFF, intégré dans les documents « loi du jeu » et « livret de pratique » pour chaque catégorie pour le District du Puy de Dôme et mis à jour pour cette saison selon les projets d'évolution de la FFF. (cf. annexes 2-3 et 4).

Le club recevant est considéré comme responsable du plateau, concernant l'organisation technique, administrative et doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer le bon déroulement du plateau sur le plan réglementaire, sécurité...

Les clubs participants doivent remettre à leur arrivée sur le plateau, leur feuille de présence, au format papier, complétée (Attention aux rubriques obligatoires) au responsable du plateau.

Le responsable du plateau est en possession de la feuille de plateau qu'il complète (rubriques obligatoires, commentaires éventuels sur le déroulement du plateau, les clubs ou équipes absents et la remise des feuilles de présence de chaque club). Il récupère les feuilles de présence complétées de chaque club participant. Il saisit les résultats des matchs pour la catégorie U10/U11 et transmet les documents au moyen de l'application **FAL**.

Les équipes visiteuses seront vigilantes dans le contrôle des données saisies, notamment le score des matchs. **Les réclamations seront à formuler par mail au secrétariat du District ou aux référents de catégorie, au plus tard 10 jours avant la date de la réunion de mise en place de la phase suivante**, notamment pour la catégorie U10U11 pour laquelle la composition des poules dans leur répartition entre Géographie » ou « Elite » est diffusée sur le site internet du District en préalable à la réunion de mise en place de la phase suivante.

Nota : Les rubriques obligatoires sont encadrées doubles et grisées sur la feuille de présence et sur la feuille de plateau.



ARTICLE 5 : ANNULATION / REPROGRAMMATION D'UN PLATEAU – ABSENCE D'EQUIPES

Lors de l'annulation d'un plateau, le club recevant (responsable du plateau) doit :

- Si annulation d'un plateau **avant le vendredi 16h00** précédant la date du plateau :
 - Prévenir les clubs participants (mail-SMS...)
 - Prévenir le secrétariat du district et/ou référent de la catégorie (mail)
- Si annulation d'un plateau **après le vendredi 16h00** précédant la date du plateau :
 - Prévenir les clubs participants (mail-SMS...)
 - Prévenir le référent de la catégorie (mail-SMS...)

La reprogrammation d'un plateau est possible aux dates prévues en journées de rattrapage dans le calendrier. En dernier recours, une date de reprogrammation différente peut être soumise à l'accord du référent de la catégorie concernée.

Lors de l'absence d'un club ou d'une équipe, le responsable du club ou de l'équipe doit :

- Si absence prévue **avant le vendredi 16h00** précédent la date du plateau :
 - Prévenir le club recevant (mail-SMS...)
 - Prévenir le secrétariat du district et/ou référent de la catégorie (mail)
- Si **absence le jour du plateau** :
 - Le responsable du plateau notifiera sur la fiche de plateau l'absence de l'équipe concernée.

Toute modification concernant un plateau (club organisateur-lieu-horaire...) doit être signalée au secrétariat du district, **avant la date du plateau**, afin d'assurer la mise à jour des informations dans l'application **FAL**.



ARTICLE 6 - PARTIE ADMINISTRATIVE : VERIFICATION DOCUMENTS – AMENDES

La partie administrative-documents (feuille de présence-feuille de plateau-règlements...) et le suivi des plateaux sont accessibles et gérés au moyen de l'application **FAL**.

Le secrétariat du District et les référents de chaque catégorie sont les interlocuteurs des clubs pour la partie administrative.

Tous les documents utiles à la pratique du football d'animation sont également accessibles sur le site internet du District dans l'onglet « pratiques – football d'animation puis sélectionner la catégorie ». Ils sont mis à jour à chaque saison.

Les documents datés de la saison en cours doivent être utilisés, sans avoir été modifiés au préalable.

En U10/U11, une seule fiche de présence par équipe doit être fournie (soit une seule feuille recto). Elle ne doit pas être modifiée.

Le club recevant doit transmettre tous les documents scannés, par l'application **FAL** avant le **MERCREDI soir** suivant la date du plateau.

– Documents à transmettre pour les catégories U6/U7 et U8/U9 G/F :

- Feuille de plateau entièrement complétée (Attention aux rubriques obligatoires) par le responsable du plateau à joindre dans « l'onglet feuille de plateau »
- Feuille de présence de chaque club, laissée le jour du plateau au responsable du plateau dans « l'onglet feuille de présence » en face de chaque club mentionné.
- VALIDER

– Documents à transmettre pour la catégorie U10/U11 G/F :

- Feuille de plateau entièrement complétée avec les résultats (Attention aux rubriques obligatoires) par le responsable du plateau.
- Feuille de présence de chaque équipe, laissée le jour du plateau au responsable du plateau.
- Saisir les résultats des matchs programmés.
- Scanner les documents (feuille de plateau et feuilles de présence) **sous un seul fichier** et le joindre sous « l'onglet feuille de challenge »
- VALIDER

Tous les documents transmis dans l'application **FAL** sont vérifiés par le référent de la catégorie et par des membres de la Commission des Enfants et des Jeunes.

Le référent de catégorie, à travers le suivi qui est réalisé à partir de l'application **FAL**, informera les clubs qui seraient dans une situation administrative irrégulière.

Toute non-conformité fera l'objet d'une amende conformément au barème défini pour le foot d'animation. Barème des amendes consultable sur le site internet du District, rubrique Football d'Animation en ligne.



ARTICLE 7 : PARTICIPATION / MUTATION

À la suite de l'adoption en Assemblée Fédérale de modifications des Articles 99, 117 et 160 des Règlements Généraux de la F.F.F. applicables dès la saison 2026/2027, les joueurs et les joueuses des catégories U10/U11 et U10F/U11F sont concernés par les règles de Mutation des Licences.

Extrait de l'Article 160 des Règlements Généraux de la FFF : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories **U10 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements »**



ARTICLE 8 : DIVERS

Tous les cas non prévus au présent règlement seront examinés et tranchés par la Commission des Enfants et des Jeunes.

Ce règlement est applicable avec la version actuelle de l'application **FAL**, toute évolution de version pourra entraîner la modification de ce règlement.

ANNEXE 1

CALENDRIER DU FOOT D'ANIMATION 2026-2027 (mise à jour 31/08/2026)			
Jour	Date	Mois	
U10-U11 Poules Mixtes U10F-U11F Poules Féminines U8-U9 Poules Mixtes et Féminines U6-U7 Poules Mixtes			
Jeudi	3	Septembre	Réunion U12-U13 Educateurs(trices) Phase 1 OBLIGATOIRE
Jeudi	10	Septembre	Réunion Educateurs(trices) Phase 1 OBLIGATOIRE
Samedi	12	Septembre	
Jeudi	17	Septembre	Réunion Educateurs(trices) Phase 1 OBLIGATOIRE
Samedi	19	Septembre	Phase 1 Plateau n°1 PEF "Le jeu du jeu"
Jeudi	24	Septembre	Réunion Educateurs(trices) Phase 1 OBLIGATOIRE
Samedi	26	Septembre	Phase 1 Plateau n°2 PEF "Le jeu du jeu"
Mardi	29	Septembre	Réunion Educateurs(trices) Phase 1 OBLIGATOIRE
Samedi	3	Octobre	Phase 1 Plateau n°3
Samedi	10	Octobre	Phase 1 Plateau n°4
Samedi	17	Octobre	Journée de rattrapage
Samedi	24	Octobre	
Samedi	31	Octobre	
Mardi	3	Novembre	Réunion Educateurs(trices) Phase 2 OBLIGATOIRE
Samedi	7	Novembre	PPF U11F née en 2018 100% des joueuses Phase 1 Journée 2 FOOT 5 + PEF
Samedi	14	Novembre	Phase 2 Plateau n°1
Samedi	21	Novembre	Phase 2 Plateau n°2
Samedi	28	Novembre	Phase 2 Plateau n°3 "Jonglerie"
Samedi	5	Décembre	Phase 2 Plateau n°4
Samedi	12	Décembre	Journée de rattrapage
Samedi	19	Décembre	Journée de rattrapage
Samedi	26	Décembre	
Samedi	2	Janvier	
Samedi	9	Janvier	Plateau District FUTSAL U10-U11
Samedi	16	Janvier	Journée de rattrapage
Samedi	23	Janvier	Journée de rattrapage
Samedi	30	Janvier	Plateau District FUTSAL U10-U11
Samedi	6	Février	
Samedi	13	Février	
Samedi	20	Février	
Samedi	27	Février	
Mardi	2	Mars	Réunion Educateurs(trices) Phase 3 U10-U11 OBLIGATOIRE
Jeudi	4	Mars	Réunion Educateurs(trices) Phase 2 U10F-U11F OBLIGATOIRE
Samedi	6	Mars	Réunion Educateurs(trices) Phase 2 U8-U9 OBLIGATOIRE
Samedi	13	Mars	Réunion Educateurs(trices) Phase 2 U6-U7 OBLIGATOIRE
Samedi	20	Mars	Week-end INTER-CLUBS
Samedi	27	Mars	Phase 3 Plateau n°1
Samedi	3	Avril	Phase 2 Journée 1
Samedi	10	Avril	Phase 2 Plateau n°1
Samedi	17	Avril	Phase 2 Plateau n°2
Samedi	24	Avril	Phase 2 Plateau n°2
Samedi	1	Mai	Phase 2 Plateau n°3
Samedi	8	Mai	Phase 2 Journée 3
Samedi	15	Mai	Phase 2 Plateau n°3
Samedi	22	Mai	Phase 2 Plateau n°4
Samedi	29	Mai	Phase 2 Journée 4
Samedi	5	Juin	Phase 2 Plateau n°4
Samedi	12	Juin	Phase 2 Journée 5
Samedi	19	Juin	Phase 2 Plateau n°5
Samedi	26	Juin	Phase 2 Journée 6
Samedi	3	Juillet	Phase 2 Plateau n°5
Samedi	10	Juillet	Phase 2 Journée 7
Samedi	17	Juillet	Phase 2 Plateau n°6
Samedi	24	Juillet	Phase 2 Journée 8
Samedi	31	Juillet	Phase 2 Plateau n°6
Samedi	7	Août	Phase 2 Journée 9
Samedi	14	Août	Phase 2 Plateau n°7
Samedi	21	Août	Phase 2 Journée 10
Samedi	28	Août	Phase 2 Plateau n°7
Samedi	4	Septembre	Phase 2 Journée 11
Samedi	11	Septembre	Phase 2 Plateau n°8
Samedi	18	Septembre	Phase 2 Journée 12
Samedi	25	Septembre	Phase 2 Plateau n°8
Samedi	2	Octobre	Phase 2 Journée 13
Samedi	9	Octobre	Phase 2 Plateau n°9
Samedi	16	Octobre	Phase 2 Journée 14
Samedi	23	Octobre	Phase 2 Plateau n°9
Samedi	30	Octobre	Phase 2 Journée 15
Samedi	6	Novembre	Phase 2 Plateau n°10
Samedi	13	Novembre	Phase 2 Journée 16
Samedi	20	Novembre	Phase 2 Plateau n°10
Samedi	27	Novembre	Phase 2 Journée 17
Samedi	4	Décembre	Phase 2 Plateau n°11
Samedi	11	Décembre	Phase 2 Journée 18
Samedi	18	Décembre	Phase 2 Plateau n°11
Samedi	25	Décembre	Phase 2 Journée 19
Samedi	1	Janvier	Phase 2 Plateau n°12
Samedi	8	Janvier	Phase 2 Journée 20
Samedi	15	Janvier	Phase 2 Plateau n°12
Samedi	22	Janvier	Phase 2 Journée 21
Samedi	29	Janvier	Phase 2 Plateau n°13
Samedi	5	Février	Phase 2 Journée 22
Samedi	12	Février	Phase 2 Plateau n°13
Samedi	19	Février	Phase 2 Journée 23
Samedi	26	Février	Phase 2 Plateau n°14
Samedi	5	Mars	Phase 2 Journée 24
Samedi	12	Mars	Phase 2 Plateau n°14
Samedi	19	Mars	Phase 2 Journée 25
Samedi	26	Mars	Phase 2 Plateau n°15
Samedi	2	Avril	Phase 2 Journée 26
Samedi	9	Avril	Phase 2 Plateau n°15
Samedi	16	Avril	Phase 2 Journée 27
Samedi	23	Avril	Phase 2 Plateau n°16
Samedi	30	Avril	Phase 2 Journée 28
Samedi	7	Mai	Phase 2 Plateau n°16
Samedi	14	Mai	Phase 2 Journée 29
Samedi	21	Mai	Phase 2 Plateau n°17
Samedi	28	Mai	Phase 2 Journée 30
Samedi	4	Juin	Phase 2 Plateau n°17
Samedi	11	Juin	Phase 2 Journée 31
Samedi	18	Juin	Phase 2 Plateau n°18
Samedi	25	Juin	Phase 2 Journée 32
Samedi	2	Juillet	Phase 2 Plateau n°18
Samedi	9	Juillet	Phase 2 Journée 33
Samedi	16	Juillet	Phase 2 Plateau n°19
Samedi	23	Juillet	Phase 2 Journée 34
Samedi	30	Juillet	Phase 2 Plateau n°19
Samedi	6	Août	Phase 2 Journée 35
Samedi	13	Août	Phase 2 Plateau n°20
Samedi	20	Août	Phase 2 Journée 36
Samedi	27	Août	Phase 2 Plateau n°20
Samedi	3	Septembre	Phase 2 Journée 37
Samedi	10	Septembre	Phase 2 Plateau n°21
Samedi	17	Septembre	Phase 2 Journée 38
Samedi	24	Septembre	Phase 2 Plateau n°21
Samedi	1	Octobre	Phase 2 Journée 39
Samedi	8	Octobre	Phase 2 Plateau n°22
Samedi	15	Octobre	Phase 2 Journée 40
Samedi	22	Octobre	Phase 2 Plateau n°22
Samedi	29	Octobre	Phase 2 Journée 41
Samedi	5	Novembre	Phase 2 Plateau n°23
Samedi	12	Novembre	Phase 2 Journée 42
Samedi	19	Novembre	Phase 2 Plateau n°23
Samedi	26	Novembre	Phase 2 Journée 43
Samedi	3	Décembre	Phase 2 Plateau n°24
Samedi	10	Décembre	Phase 2 Journée 44
Samedi	17	Décembre	Phase 2 Plateau n°24
Samedi	24	Décembre	Phase 2 Journée 45
Samedi	31	Décembre	Phase 2 Plateau n°25
Samedi	7	Janvier	Phase 2 Journée 46
Samedi	14	Janvier	Phase 2 Plateau n°25
Samedi	21	Janvier	Phase 2 Journée 47
Samedi	28	Janvier	Phase 2 Plateau n°26
Samedi	4	Février	Phase 2 Journée 48
Samedi	11	Février	Phase 2 Plateau n°26
Samedi	18	Février	Phase 2 Journée 49
Samedi	25	Février	Phase 2 Plateau n°27
Samedi	3	Mars	Phase 2 Journée 50
Samedi	10	Mars	Phase 2 Plateau n°27
Samedi	17	Mars	Phase 2 Journée 51
Samedi	24	Mars	Phase 2 Plateau n°28
Samedi	31	Mars	Phase 2 Journée 52
Samedi	7	Avril	Phase 2 Plateau n°28
Samedi	14	Avril	Phase 2 Journée 53
Samedi	21	Avril	Phase 2 Plateau n°29
Samedi	28	Avril	Phase 2 Journée 54
Samedi	5	Mai	Phase 2 Plateau n°29
Samedi	12	Mai	Phase 2 Journée 55
Samedi	19	Mai	Phase 2 Plateau n°30
Samedi	26	Mai	Phase 2 Journée 56
Samedi	2	Juin	Phase 2 Plateau n°30
Samedi	9	Juin	Phase 2 Journée 57
Samedi	16	Juin	Phase 2 Plateau n°31
Samedi	23	Juin	Phase 2 Journée 58
Samedi	30	Juin	Phase 2 Plateau n°31
Samedi	7	Juillet	Phase 2 Journée 59
Samedi	14	Juillet	Phase 2 Plateau n°32
Samedi	21	Juillet	Phase 2 Journée 60
Samedi	28	Juillet	Phase 2 Plateau n°32
Samedi	4	Août	Phase 2 Journée 61
Samedi	11	Août	Phase 2 Plateau n°33
Samedi	18	Août	Phase 2 Journée 62
Samedi	25	Août	Phase 2 Plateau n°33
Samedi	1	Septembre	Phase 2 Journée 63
Samedi	8	Septembre	Phase 2 Plateau n°34
Samedi	15	Septembre	Phase 2 Journée 64
Samedi	22	Septembre	Phase 2 Plateau n°34
Samedi	29	Septembre	Phase 2 Journée 65
Samedi	6	Octobre	Phase 2 Plateau n°35
Samedi	13	Octobre	Phase 2 Journée 66
Samedi	20	Octobre	Phase 2 Plateau n°35
Samedi	27	Octobre	Phase 2 Journée 67
Samedi	3	Novembre	Phase 2 Plateau n°36
Samedi	10	Novembre	Phase 2 Journée 68
Samedi	17	Novembre	Phase 2 Plateau n°36
Samedi	24	Novembre	Phase 2 Journée 69
Samedi	1	Décembre	Phase 2 Plateau n°37
Samedi	8	Décembre	Phase 2 Journée 70
Samedi	15	Décembre	Phase 2 Plateau n°37
Samedi	22	Décembre	Phase 2 Journée 71
Samedi	29	Décembre	Phase 2 Plateau n°38
Samedi	5	Janvier	Phase 2 Journée 72
Samedi	12	Janvier	Phase 2 Plateau n°38
Samedi	19	Janvier	Phase 2 Journée 73
Samedi	26	Janvier	Phase 2 Plateau n°39
Samedi	2	Février	Phase 2 Journée 74
Samedi	9	Février	Phase 2 Plateau n°39
Samedi	16	Février	Phase 2 Journée 75
Samedi	23	Février	Phase 2 Plateau n°40
Samedi	1	Mars	Phase 2 Journée 76
Samedi	8	Mars	Phase 2 Plateau n°40
Samedi	15	Mars	Phase 2 Journée 77
Samedi	22	Mars	Phase 2 Plateau n°41
Samedi	29	Mars	Phase 2 Journée 78
Samedi	5	Avril	Phase 2 Plateau n°41
Samedi	12	Avril	Phase 2 Journée 79
Samedi	19	Avril	Phase 2 Plateau n°42
Samedi	26	Avril	Phase 2 Journée 80
Samedi	3	Mai	Phase 2 Plateau n°42
Samedi	10	Mai	Phase 2 Journée 81
Samedi	17	Mai	Phase 2 Plateau n°43
Samedi	24	Mai	Phase 2 Journée 82
Samedi	31	Mai	Phase 2 Plateau n°43
Samedi	7	Juin	Phase 2 Journée 83
Samedi	14	Juin	Phase 2 Plateau n°44
Samedi	21	Juin	Phase 2 Journée 84
Samedi	28	Juin	Phase 2 Plateau n°44
Samedi	5	Juillet	Phase 2 Journée 85
Samedi	12	Juillet	Phase 2 Plateau n°45
Samedi	19	Juillet	Phase 2 Journée 86
Samedi	26	Juillet	Phase 2 Plateau n°45
Samedi	2	Août	Phase 2 Journée 87
Samedi	9	Août	Phase 2 Plateau n°46
Samedi	16	Août	Phase 2 Journée 88
Samedi	23	Août	Phase 2 Plateau n°46
Samedi	30	Août	Phase 2 Journée 89
Samedi	6	Septembre	Phase 2 Plateau n°47
Samedi	13	Septembre	Phase 2 Journée 90
Samedi	20	Septembre	Phase 2 Plateau n°47
Samedi	27	Septembre	Phase 2 Journée 91
Samedi	4	Octobre	Phase 2 Plateau n°48
Samedi	11	Octobre	Phase 2 Journée 92
Samedi	18	Octobre	Phase 2 Plateau n°48
Samedi	25	Octobre	Phase 2 Journée 93
Samedi	1	Novembre	Phase 2 Plateau n°49
Samedi	8	Novembre	Phase 2 Journée 94
Samedi	15	Novembre	Phase 2 Plateau n°49
Samedi	22	Novembre	Phase 2 Journée 95
Samedi	29	Novembre	Phase 2 Plateau n°50
Samedi	6	Décembre	Phase 2 Journée 96
Samedi	13	Décembre	Phase 2 Plateau n°50
Samedi	20	Décembre	Phase 2 Journée 97
Samedi	27	Décembre	Phase 2 Plateau n°51
Samedi	3	Janvier	Phase 2 Journée 98
Samedi	10	Janvier	Phase 2 Plateau n°51
Samedi	17	Janvier	Phase 2 Journée 99
Samedi	24	Janvier	Phase 2 Plateau n°52
Samedi	31	Janvier	Phase 2 Journée 100
Samedi	7	Février	Phase 2 Plateau n°52
Samedi	14	Février	Phase 2 Journée 101
Samedi	21	Février	Phase 2 Plateau n°53
Samedi	28	Février	Phase 2 Journée 102
Samedi	6	Mars	Phase 2 Plateau n°53
Samedi	13	Mars	Phase 2 Journée 103
Samedi	20	Mars	Phase 2 Plateau n°54
Samedi	27	Mars	Phase 2 Journée 104
Samedi	4	Avril	Phase 2 Plateau n°54
Samedi	11	Avril	Phase 2 Journée 105
Samedi	18	Avril	Phase 2 Plateau n°55
Samedi	25	Avril	Phase 2 Journée 106
Samedi	2	Mai	Phase 2 Plateau n°55
Samedi	9	Mai	Phase 2 Journée 107
Samedi	16	Mai	Phase 2 Plateau n°56
Samedi	23	Mai	Phase 2 Journée 108
Samedi	30	Mai	Phase 2 Plateau n°56
Samedi	6	Juin	Phase 2 Journée 109
Samedi	13	Juin	Phase 2 Plateau n°57
Samedi	20	Juin	Phase 2 Journée 110
Samedi	27	Juin	Phase 2 Plateau n°57
Samedi	4	Juillet	Phase 2 Journée 111
Samedi	11	Juillet	Phase 2 Plateau n°58
Samedi	18	Juillet	Phase 2 Journée 112
Samedi	25	Juillet	Phase 2 Plateau n°58
Samedi	1	Août	Phase 2 Journée 113
Samedi	8	Août	Phase 2 Plateau n°59
Samedi	15	Août	Phase 2 Journée 114
Samedi	22	Août	Phase 2 Plateau n°59
Samedi	29	Août	Phase 2 Journée 115
Samedi	5	Septembre	Phase 2 Plateau n°60
Samedi	12	Septembre	Phase 2 Journée 116
Samedi	19	Septembre	Phase 2 Plateau n°60
Samedi	26	Septembre	Phase 2 Journée 117
Samedi	3	Octobre	Phase 2 Plateau n°61
Samedi	10	Octobre	Phase 2 Journée 118
Samedi	17	Octobre	Phase 2 Plateau n°61
Samedi	24	Octobre	Phase 2 Journée 119
Samedi	31	Octobre	Phase 2 Plateau n°62
Samedi	7	Novembre	Phase 2 Journée 120
Samedi	14	Novembre	Phase 2 Plateau n°62
Samedi	21	Novembre	Phase 2 Journée 121
Samedi	28	Novembre	Phase 2 Plateau n°63
Samedi	5	Décembre	Phase 2 Journée 122
Samedi	12	Décembre	Phase 2 Plateau n°63
Samedi	19	Décembre	Phase 2 Journée 123
Samedi	26	Décembre	Phase 2 Plateau n°64
Samedi	2	Janvier	Phase 2 Journée 124
Samedi	9	Janvier	Phase 2 Plateau n°64
Samedi	16	Janvier	Phase 2 Journée 125
Samedi	23	Janvier	Phase 2 Plateau n°65
Samedi	30	Janvier	Phase 2 Journée 126
Samedi	6	Février	Phase 2 Plateau n°65
Samedi	13	Février	Phase 2 Journée 127
Samedi	20	Février	Phase 2 Plateau n°66
Samedi	27	Février	Phase 2 Journée 128
Samedi	6	Mars	Phase 2 Plateau n°66
Samedi	13	Mars	Phase 2 Journée 129
Samedi	20	Mars	Phase 2 Plateau n°67
Samedi	27	Mars	Phase 2 Journée 130
Samedi	4	Avril	Phase 2 Plateau n°67
Samedi	11	Avril	Phase 2 Journée 131
Samedi	18	Avril	Phase 2 Plateau n°68
Samedi	25	Avril	Phase 2 Journée 132
Samedi	2	Mai	Phase 2 Plateau n°68
Samedi	9	Mai	Phase 2 Journée 133
Samedi	16	Mai	Phase 2 Plateau n°69
Samedi	23	Mai	Phase 2 Journée 134
Samedi	30	Mai	Phase 2 Plateau n°69
Samedi	6	Juin	Phase 2 Journée 135
Samedi	13	Juin	Phase 2 Plateau n°70
Samedi	20	Juin	Phase 2

ANNEXE 2

LES REGLES DU JEU

LES RÈGLES DU JEU DE U6 À U13 À PARTIR DE 2022								
CATÉGORIES - LICENCES	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13
SCOLARITÉ	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^{ème}	6 ^{ème}
EFFECTIFS DE PRATIQUE	Football à 3 avec GDB (U6 spécifique) ou à 4 avec GDB		Football à 6		Football à 8		Football à 8	
SURPLÉMENT(S)	1 maximum		2 maximum		4 maximum		4 maximum	
NOMBRE MINIMAL DE JOUEURS	Adaptation des effectifs		4 par équipe		7 par équipe		7 par équipe	
TACLES	Non		Oui		Oui		Oui	
MIDOTÉ	Oui		Oui		Oui		Oui	
SURCLASSEMENT			3 U7 maximum par équipe avec autorisation médicale		3 U9 maximum par équipe avec autorisation médicale		3 U11 maximum par équipe avec autorisation médicale	
SOUS-CLASSEMENT	Possibilité 2 U8 G maximum par équipe - Possibilité U8 F		Possibilité U10 F		Possibilité U12 F		Possibilité U14 F	
DIMENSION DES TERRAINS	Football à 3 avec GDB : 21m x 20m Football à 4 avec GDB : 28m x 20m		36 à 40m x 26 à 30m		1/2 terrain à 11 Si terrain spécifique : 66 à 60m x 46m		1/2 terrain à 11 Si terrain spécifique : 60 à 66m x 60m	
ZONE GARDIEN DE BUT	Zone à 7 mètres		Zone à 8 mètres		28m x 13m		28m x 13m	
HORS-JEU	Non		Non		Ligne des 13m		Ligne médiane	
TAILLE DES BUTS	4m x 1,6m		4m x 1,6m		6m x 2,10m		6m x 2,10m	
TAILLE DES BALLONS	T3 ou T4		T3 ou T4		T4		T4	
TEMPS DE JEU MAX : RENCONTRES + ATELIERS	60 minutes (5 séquences de 10 min)		60 minutes		60 minutes		70 minutes	
DURÉE MAX DES RENCONTRES			40 minutes		60 minutes		60 minutes	
ENGAGEMENT	Au centre du terrain, interdiction de marquer directement							
COUP DE PIED DE BUT	Ballon arrêté, endroit libre dans la surface des 7m		Ballon arrêté, endroit libre dans la surface des 8m		Libre dans la zone virtuelle 8m x 6m (délimitée par la largeur des montants du but et le point de réparation) - placement libre des joueurs (idem foot à 11)		Libre dans la zone virtuelle 8m x 6m (délimitée par la largeur des montants du but et le point de réparation) - placement libre des joueurs (idem foot à 11)	
TOUCHE	Passe au pied au sol ou conduite de balle		Passe au sol ou conduite de balle		À la main		À la main	
CORNER			Au pied, passe uniquement		Au pied		Au pied	
COUP-FRANCS	Coup-francs directs uniquement		Coup-francs directs uniquement		Coup-francs directs et coup-francs indirects		Coup-francs directs et coup-francs indirects	
COUP DE PIED DE RÉPARATION	Sur la ligne des 7m, face au but		Sur la ligne des 8m, face au but		9m		9m	
MISE À DISTANCE DES JOUEURS	4m (Engagement, coup franc, corner et touche)		4m		6m		6m	
PRISE DE BALLE À LA MAIN DU GARDIEN SUR PASSE EN RETRAIT VOLONTAIRE D'UN PARTENAIRE	Autorisée		Autorisée		Interdite sinon CF indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13m. Mur autorisé à 6m		Interdite sinon CF indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13m. Mur autorisé à 6m	
RELANCE GARDIEN DE BUT	Uniquement à la main ou au pied sur ballon posé au sol Voie et demi-voie interdites		Uniquement à la main ou au pied sur ballon posé au sol Voie et demi-voie interdites		Uniquement à la main ou au pied sur ballon posé au sol Sinon CF indirect ramené perpendiculairement sur la ligne des 13m		Uniquement à la main ou au pied sur ballon posé au sol Sinon CF indirect ramené perpendiculairement sur la ligne des 13m	
TEMPS DE JEU PAR JOUEUR	Protégée à 7m Tendre vers 100 %		Protégée à 8m Tendre vers 100 %		Non protégée Temps de jeu égal pour tous		Non protégée Temps de jeu égal pour tous	
ARBITRAGE	Extérieur terrain par 1 jeune ou 1 adulte		Extérieur terrain par 1 jeune ou 1 adulte		3 arbitres (privilégier des joueurs U16 - U17 du club)		3 arbitres - Assistants- joueurs U12 - U13 (rotations de 16 minutes)	
PAUSE COACHING	Non		Non		Non		2 minutes au milieu de chaque période	

Le même temps de jeu pour tous : un droit pour les enfants, un devoir pour les éducateurs

FFF.fr



DISTRICT
DU PUY-DE-DÔME
DE FOOTBALL

Modifications d'organisation et de règlement pour le début de saison 2026-2027



U6-U7

Temps de jeu
5 rotations de 10 min

2 Plateaux/an
« Format Festi Foot »

U8-U9

Temps de jeu
5 rotations de 12min

3 Plateaux/an
« Format Festi Foot »

U10-U11

Temps de jeu
2 matchs de 2x15min

1 Plateau « Format
Tournoi 8c8 »

Hors jeu à la Ligne Médiane

L'arbitrage de la touche
se fera par les joueurs

U12-U13

Temps de jeu
1 match de 2x35 min



ANNEXE 3

LE JEU DE TÊTE

Le Jeu de tête chez les enfants

Aucune constatation scientifique n'établit clairement de lien entre le jeu de tête et le développement de troubles neurologiques chez les joueurs professionnels, mais la FFF a fait le choix de la vigilance, du principe de précaution et de la pédagogie.

A l'entraînement

0

Aucun temps d'entraînement sur le jeu de tête des U6 aux U9 inclus.

0

Aucune séance dédiée uniquement au jeu de tête des U10 aux U17 inclus.

15

Minutes maximum consacrées au jeu de tête dans une séance, des U10 aux U17 inclus.

ALERTES

INFO

En match

U6-U7	Suppression
U8-U9	Suppression
U10-U11	Tolérée
U12-U13	Tolérée
U14-U15	Acceptée
U16-U17	Acceptée

Commission des Enfants et des Jeunes – Sébastien Beaulaton CTD DAP

ALERTES

INFO

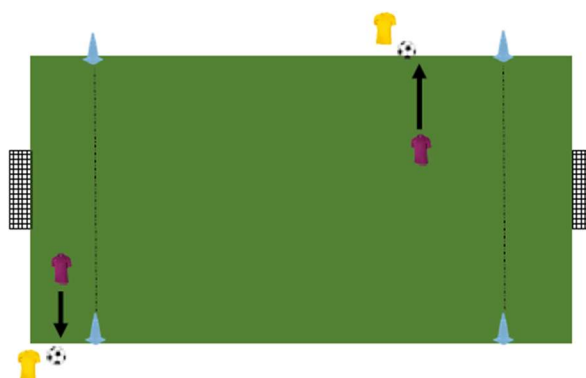
Il a été décidé d'harmoniser sur le territoire de notre Ligue les modalités de reprise du jeu comme suit :

• **En cas de tête intentionnelle** réalisée par un joueur au cours de rencontres des catégories U6 à U9 (faute). **La reprise du jeu s'effectuera par une rentrée de touche en faveur de l'adversaire, à hauteur du ballon, sur le côté le plus proche**

• **Les têtes non intentionnelles** ne sont pas considérées comme des infractions

En
U6-U7
U8-U9

Les règles du jeu



Si tête du joueur Violet.
Arrêt du jeu.

Reprise du jeu par une touche pour les jaunes du côté le plus proche.

ANNEXE 4

REFORME DE LA PRATIQUE FEMININE



Réforme de la pratique Féminine

U10F à U11F

Saison 2026-2027



Mireille Valentin
Présidente Commission Féminines





Sébastien Beaulaton
CTD DAP



Les Objectifs




**Faciliter
l'accès à la pratique
exclusivement
Féminine**

féminine

**Faciliter
la création
d'équipe Féminine
à nos clubs**

à nos clubs

**Proposer
une pratique adaptée
aux filles de
6 à 12 ans**

6 à 12 ans

**Proposer un
accompagnement
aux encadrants de
la pratique Féminine**

la pratique féminine



Hors fille en mixité

